



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 09 septembre 2016

Étaient présents :

Mr CLAUDEL Hubert, Maire, Mme, Mrs VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel, adjoints, Mme, Mrs ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel, conseillers délégués aux adjoints, Mme PEREAUX Laurence, conseillère municipale

Absents :

Mmes GALLET Aurore, LACHERY épouse HERAULT Charlotte, Mr TOTTOLI Denis.

Secrétaire de séance : Mme PEREAUX Laurence

Mr le Maire fait part au conseil municipal que depuis le dernier conseil, il y a eu :

* Les naissances de :

- Antonin COULETTE de Sébatien et Marie-Hélène MORITZ, 8 route du Maillbourg, né le 15 août 2016 à Vesoul (70).
- Aline PERRIN de Frédéric et Marina THOMAS, 39 rue de la Curtenay, née le 23 août 2016 à Remiremont (88).

Il renouvelle ses voeux de bonheur et ses félicitations aux heureux parents.

* Le mariage de Guillaume HERAULT et Charlotte LACHERY, conseillère municipale le 16 juillet 2016, les époux habitent 3, impasse du Tacot.

Il renouvelle ses voeux de bonheur aux époux.

* les décès de :

- Gérard CLAUDEL né le 24 août 1957 à Melisey (70), décédé le 30 juin 2016 Vesoul (70), 10, rue de la Curtenay,
 - Jeanine CÔME née GUERRE le 20 juillet 1930 à Haut du Them (70), décédée le 24 juillet 2016 à Vesoul (70), 1, rue du Tissage,
 - Jean MOUGENOT né le 20 décembre 1930 à Château Lambert (70), décédé le 27 août 2016 à Château Lambert (70), inhumé à Damelevières (54) où il habitait.
 - Robert BRESSON né le 24 juillet 1920, décédé à Bart (25) le 18 juin 2016
 - Claude PERRY né le 31 décembre 1936 à Haut du Them (70), décédé le 16 juillet 2016 à Remiremont (88)
 - Patrick MARION né à Melisey (70) le 2 juin 1954, décédé le 3 août 2016 à Nancy (54) et inhumé à Haut du Them, frère de Marc MARION, habitant à la Curtenay.
- Il renouvelle ses sincères condoléances aux familles.

Délibération 2-2016/09/032 : Adoption du plan de financement de la Maison des Services Au Public - Annule et remplace la délibération 2-2016/04/017 :

Le Maire indique au conseil municipal qu'à la demande des services de la Préfecture, il est nécessaire de demander une modification de l'appellation du Relais Service Public (RSP) en Maison de Services Au Public (MSAP) et de faire un dossier dans ce sens en demandant une aide au titre du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) avec un plan de financement.

Le conseil municipal sollicite l'appellation Maison de Services Au Public (MSAP) au lieu de Relais Service Public (RSP), décide d'adopter le plan de financement présenté qui s'élève à 41 038 € de dépenses de fonctionnement et financé par la

convention APC pour 12 030 € et l'autofinancement ainsi qu'une subvention attendue de 20 000 €, sollicite une subvention au titre du FNADT (10 000 €) et des fonds inter-opérateurs (10 000 €) soit un montant total de 20 000 € pour l'année 2016 et charge Monsieur le Maire de déposer un dossier.

Délibération 2-2016/09/033: Rapport sur l'eau 2015 :

Le conseil municipal donne un avis favorable au rapport sur l'eau 2015 établi par le SHVO.

Délibération 2-2016/09/034 : Adoption du Document Unique et du programme d'action :

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 2014/10/215 par laquelle il sollicite le Centre de Gestion 70 pour la réalisation du Document Unique de la Mairie de Haut du Them - Château Lambert et lui fait part du Document Unique réalisé par le service prévention du Centre de Gestion 70 et du programme d'action proposé.

Considérant l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion 70 dans sa séance du 1er avril 2016,

Le Conseil Municipal valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et le programme d'action, s'engage à mettre en oeuvre le programme des actions issues de l'évaluation et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

Délibération 2-2016/09/035 : vente d'une partie de la parcelle G711 :

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 2-2016/01/002 par laquelle il a été décidé de vendre une partie de la parcelle G711 à Mr Guy LASSUS et a autorisé le Maire à réaliser le bornage, frais à la charge de l'acheteur.

Le Maire fait part au conseil municipal du document d'arpentage délimitant la parcelle G711 de 30 a 60 ca en 2 parcelles soit :

- G711a de 9 a 67 ca qui restera à la Commune de Haut du Them - Château Lambert

- G711b de 20 a 93 ca sera vendue à Mr Guy LASSUS.

Prix de vente de la parcelle convenu avec Mr LASSUS : 1 883.70 €.

Frais notariés : à la charge de l'acheteur.

Le conseil municipal accepte la cession de la parcelle G711b à Mr LASSUS Guy telle les conditions ci-dessus, autorise le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

Questions diverses :

CCHVO : Conseil Communautaire du 16 juin 2016 à Belfahy

Éclairage public : Choix de la couleur des lampes de rue

Vu pour être affiché le 16 septembre 2016 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 16 septembre 2016



Waldemar